

Nom :

Prénom :

Activité(s) exercée(e) :

Code APE :

Informations Générales

N° SIRET : ROF :

Raison Sociale/Enseigne :

Date de naissance du chef d'entreprise :

Date de création de l'entreprise :

Date de début d'exercice :

Date de fin d'exercice :

Première adhésion à un Organisme de Gestion Agréé ?

OUI NON

Si non, adhérent à l'OGA jusqu'au :

Forme Juridique

Entreprise Individuelle

Société – Type de société à préciser :

Régime d'imposition : IR IS

BNC / BIC / BA :

Nos offres Entrepreneur :

Pack AGREMENT

Réduction frais de comptabilité, Formation, Aide à la gestion...

Centre de ressources (Hotline – Statistiques - Documentation)

- Audit du FEC, **en option** :

- Examen de conformité fiscale, **en option** :

- Dossier de positionnement, **en option** :

Pack SERENITE

Audit du FEC, Aide à la gestion, Dossier de positionnement

Centre de ressources, Formation, CE externalisé OGA Dynabuy

- Examen de conformité fiscale, **en option** :

Pack SERVICES

Information, Formation, CE externalisé OGA Dynabuy

- Audit du FEC, **en option** :

- Dossier de positionnement, **en option** :

Je déclare avoir pris connaissance de mes engagements et des autorisations données tels qu'indiqués au verso et donne mon adhésion à OGALLIANCE.

Fait à

Le

Adresse Professionnelle

Rue :

CP : Ville :

Fixe : Portable :

E-mail :

Site Internet :

Adresse Personnelle

Rue :

CP : Ville :

Vous désirez recevoir vos courriers à votre adresse :

professionnelle

personnelle

Régime de TVA

Assujetti : Non Oui =>

Si vous avez recours à un expert-comptable ou à un conseil :

Nom :

Adresse :

Nos offres Auto-Entrepreneur :

Pack CREATION

Rendez-vous avec votre expert dédié, Prévisionnel

Statut, Diagnostic Éligibilité, Démarche création

Demande ACRE, Centre de ressources

Formation, Comité d'entreprise OGA Dynabuy

Pack ACCOMPAGNEMENT

Rendez-vous annuel, Prévisionnel

Diagnostic du régime fiscal, suivi TVA et des seuils

Centre de ressources, Formation

Pack SERVICES

Information

Formation

Comité d'entreprise externalisé OGA Dynabuy

Signature précédée de la mention manuscrite, lu et approuvé

Sont membres adhérents en qualité de bénéficiaires les personnes physiques ou morales qui ont pris l'engagement de verser, chaque année, le montant de la cotisation qui sera fixée par le Conseil d'Administration.

► L'ADHÉSION À OGALLIANCE IMPLIQUE POUR LES MEMBRES ADHÉRENTS BÉNÉFICIAIRES :

- L'engagement de produire à la personne ou à l'organisme chargé de tenir et de présenter leurs documents comptables tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de leur exploitation,
- L'obligation de communiquer à OGALLIANCE la liasse fiscale ainsi que tous les documents annexes et tout document sollicité par l'organisme dans le cadre des contrôles réalisés en application de l'article 1649 quater E du CGI,
- L'obligation pour les BNC de souscrire à l'engagement pris par l'organisme d'améliorer la connaissance des revenus de ses ressortissants, conformément au décret 97-1520 du 31/12/1977 et à l'article 1649 quater F du CGI,
- L'obligation de répondre aux demandes d'information adressées par l'organisme en vue de s'assurer de la régularité des déclarations de résultats et également de procéder aux rectifications demandées par le centre dans le cadre de cet examen,
- L'obligation de signer la convention de transfert des données comptables et fiscales (TDFC) avec la DGFIP, de donner mandat à un partenaire EDI et d'en informer son organisme agréé,
- L'engagement d'informer la clientèle par l'apposition d'une affichette, par la reproduction dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis aux clients, de leur appartenance comme membre actif d'un Organisme Agréé et de leur acceptation des règlements des sommes dues par chèques libellés à leur nom ou par carte bancaire.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations sus-énoncés, l'adhérent sera exclu d'OGALLIANCE. Il devra être mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés.

La qualité de membre de l'Association se perd en cas de :

- Décès pour les personnes physiques ou dissolution pour les personnes morales,
- Démission notifiée par écrit,
- Perte de la qualité ayant permis l'inscription,
- Radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave ou non respect des engagements et obligations.

► L'ECF (EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE) : UNE PRESTATION POUR RENFORCER VOTRE SÉCURITÉ FISCALE

L'ECF (Examen de Conformité Fiscale) est une prestation contractuelle. À ce titre, et si vous en faites le choix, vous recevrez une lettre de mission à nous retourner pour formaliser votre accord.

Notre équipe est à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter.

► JE M'ENGAGE :

- À respecter les statuts et le règlement intérieur OGALLIANCE à ma disposition au siège de l'Association, ainsi que les textes législatifs réglementaires relatifs aux Organismes Agréés.
- À informer OGALLIANCE de tout événement de nature à entraîner une quelconque modification dans l'exercice de mon activité,
- À m'acquitter de la cotisation annuelle à réception de la facture et dont le montant et l'appel à règlement sont décidés par le Conseil d'Administration.

► J'AUTORISE OGALLIANCE:

- À intégrer dans sa base de données l'ensemble des éléments transmis à l'effet d'établir des statistiques,
- À télétransmettre mon attestation d'adhésion annuelle et mon compte rendu de mission au CSI de Strasbourg.

► PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce bulletin d'adhésion sont enregistrées par OGALLIANCE dans un fichier informatisé. Elles sont destinées à un usage interne dans le cadre du traitement de votre dossier par OGALLIANCE. Elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.

► OBLIGATIONS FISCALES DE PAIEMENT

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le Centre. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse internet <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>.

SAINT-BRIEUC

25 rue de la Hunaudaye - CS 24516
22045 SAINT-BRIEUC Cedex 2
Tél : 02 96 01 20 50

RENNES

8B rue du Pâtis Tatelin - CS 90805
35708 RENNES Cedex 7
Tél : 02 99 84 50 00

QUIMPER

145 avenue de Kéradennec
29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 18 40

FOUGERES

1 bis Bd du Maréchal Leclerc
35300 FOUGERES
Tél : 02 99 99 53 64

BREST

22, quai de la Douane
29200 BREST
Tél : 02 98 46 48 80